



Administration communale
WINCRANGE

AVIS de publication

Concerne : dossier de demande avec le n° de référence : EAU-DERO-22-0031

Conformément aux dispositions de l'article 24, § 1, de la loi du 19 décembre 2008 relatif à la protection et gestion des eaux, il est porté à la connaissance du public que, l'Administration de la Gestion de l'Eau a été saisie par une demande d'autorisation :

- *Demande du 26 août 2022 des Messieurs Guy et Hubert Engelen concernant une dérogation au règlement grand-ducal du 8 juillet 2021 portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine Hoffelt, Klaus-Hachiville et Troine situées sur le territoire de la commune de Wincrange concernant la fertilisation et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à Troine*

Le public peut prendre inspection du dossier de la demande à la maison communale à Wincrange du 15.09.2022 au 29.09.2022 inclus.

Des informations supplémentaires peuvent être recueillies auprès de l'Administration de la gestion de l'eau, Direction, 1 av. du Rock'n Roll L-4361 Esch-sur-Alzette.

Wincrange, le 14.09.2022

Le bourgmestre,

Marcel Thommes

